



## APPEL A PROJETS A DESTINATION DES ANCIENS DIPLOMES EN DNSPM DU PÔLE SUP'93 (PROMOTIONS 2016-2018)

### CONTEXTE DU PROJET

Cet appel à projet est né d'une initiative conjointe du Pôle Sup 93 et de la Direction des Affaires culturelles de la ville d'Aubervilliers. Il doit permettre à une équipe artistique, comptant en son sein au moins un ancien étudiant du Pôle Sup'93 (diplômé du DNSPM en 2016, 2017 ou 2018), d'être programmé dans le cadre de la saison culturelle 2019-2020 de la Ville d'Aubervilliers.

Afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants du Pôle Sup 93 et de faire découvrir leurs premiers projets artistiques dans des conditions professionnelles, il est proposé aux anciens diplômés d'être programmés à l'Espace Renaudie, salle de théâtre municipale, le vendredi 17 janvier 2020 dans le cadre de ***Pas de quartier ! – le festival des compagnies d'ici.***

Une enveloppe **maximale** de 4 000 euros TTC sera attribuée pour le projet sélectionné comprenant le prix de cession, la TVA, les éventuels frais d'hébergement, de repas et de transport, les éventuelles locations techniques ou de backline ainsi que les éventuels ateliers d'action culturelle. La somme sera versée par la ville auprès de l'association porteuse du projet.

### CALENDRIER DU PROJET

- Envoi des candidatures : entre le 20 février et le 25 mars 2019
- Réponse aux candidats : entre le 29 mars et le 5 avril 2019
- Diffusion du projet : le vendredi 17 janvier 2020

### DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter :

- un dossier artistique ;
- une fiche technique ;
- un budget/ devis détaillé du projet déposé dans le cadre de l'enveloppe allouée ;
- des liens audiovisuels du projet ou d'anciennes présentations publiques ;
- les références et coordonnées de l'association porteuse du projet.

Ces documents seront à envoyer par courriel au Pôle Sup 93 avant le 25 mars : [jcv@polesup93.fr](mailto:jcv@polesup93.fr) / 01.43.11.25.04.

## **CRITERES DE SELECTION**

Les projets seront analysés conjointement par les équipes du Pôle Sup 93 et de la Direction des Affaires culturelles de la Ville d'Aubervilliers.

Le projet peut prendre la forme :

- d'un concert tout public en soirée le 17 janvier 2020 ;
- d'une version jeune public en journée et d'une version tout public en soirée sur la même date du vendredi 17 janvier 2020 ;
- d'un plateau partagé en soirée le 17 janvier 2020.

Il peut s'accompagner, dans le cadre de la somme allouée, d'un volet d'action culturelle (médiation, rencontres, ateliers de pratique artistique, etc.) et/ou d'une résidence de création entre le 13 et le 16 janvier 2020 à l'Espace Renaudie.

L'équipe artistique engagée sur le projet doit compter en son sein au moins un ancien diplômé du DNSPM au Pôle Sup'93 (en 2016, 2017 ou 2018).

Le projet devra être adapté aux ressources et aux contraintes de la Salle Renaudie et respecter le budget alloué.

L'appel à projets est ouvert à toutes les esthétiques musicales et à tout type de publics (petite enfance, jeune public, tout public, etc.). Une attention particulière sera portée à :

- l'accessibilité du projet ;
- la manière dont le projet favorise la rencontre entre les esthétiques et/ou les disciplines artistiques (liens de la musique avec la danse, le cirque, les arts numériques, le théâtre, le théâtre d'objets, le conte, le cinéma, les arts visuels, etc.) ;
- l'ouverture du projet aux répertoires et pratiques de création ;
- la proposition d'un volet d'action culturelle autour du projet à destination de la population.

ANNEXE : Fiche technique de l'Espace Renaudie